

Nice, le 28 septembre 2011

Affaire suivie par :

Mlle OCCELLI ☎ 04.92.03.46.21

Mme REGNIER-VIGOUROUX ☎ 04.92.03.46.29

## NOTE D'INFORMATION N° 6

### ELECTIONS DU 20 OCTOBRE 2011

Les agents du C.H.U. de Nice concernés par les élections des représentants du personnel aux Commissions Administratives Paritaires Locales et Départementales ainsi qu'au Comité Technique d'Etablissement vont être prochainement destinataires par voie postale, du matériel électoral qui leur permettra, s'ils le souhaitent, de voter par correspondance.

L'attention est attirée sur le fait que **l'enveloppe T** devant servir pour cet envoi **DOIT IMPERATIVEMENT ETRE ADRESSEE PAR VOIE POSTALE SANS QU'IL SOIT BESOIN DE L'AFFRANCHIR ET EN AUCUN CAS PAR LE COURRIER INTERNE, SOUS PEINE DE NULLITE DU VOTE.**

Le Directeur  
des Relations Humaines



C. ALLARD-JACQUIN